

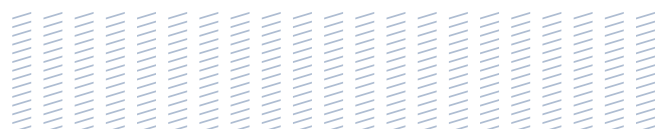
RAPPORT DE GESTION 2010



” Votre partenaire
pour votre succès ”



Centre de Compétences Financières SA - CCF SA
Pré-Fleuri 6 | Case postale 286 | CH - 1951 Sion
Tél. +41 27 327 35 50 | Fax +41 27 327 35 51
www.ccf-valais.ch





SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	04
LE MOT DU DIRECTEUR	05
PRÉSENTATION DE CCF SA	06
CONTRAT DE PRESTATIONS	08
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	
→ AIDES FINANCIÈRES	
» Cautionnements	
» Aides dans le cadre du programme cantonal de soutien à l'économie	
» Subventions spécifiques	
» Entreprises ayant reçu une aide financière de CCF SA en 2010	
→ PARTICIPATIONS EN FONDS PROPRES	
» Fonds d'amorçage	
» Fonds d'investissement	
» Entreprises bénéficiant d'une contribution en fonds propres à fin 2010	
→ RÉCAPITULATION	
EXPERTISE FINANCIÈRE	
→ CLUB VALAISAN DES BUSINESS ANGELS	
→ CONSEIL ET SUIVI, AIDE À LA RESTRUCTURATION, AIDE À LA CRÉATION	
AUTRES MANDATS	12
OFFICE VALAISAN DE CAUTIONNEMENT (OVAC)	
FORMATION	
FORUM ÉCONOMIQUE RHODANIEN	
REMONTÉES MÉCANIQUES	
LES COLLABORATEURS/TRICES DE CCF SA	15
BILAN	16
COMPTE DE PROFITS & PERTES	17
ANNEXES	18
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	19
PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	19
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	20
ORGANES DE LA SOCIÉTÉ	22

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers actionnaires,
Chers représentants des pouvoirs publics,

C'est pour moi un honneur de vous présenter le septième rapport de gestion de notre **Centre de Compétences Financières SA**.

CCF SA forme avec l'Office Valaisan de Cautionnement Mutuel pour Artisans et Commerçants (OVAC) le Centre de Compétences Financières, qui est le prestataire des services financiers de Business Valais, la promotion économique cantonale. **CCF SA** se positionne en tant que Centre de compétences au service des entreprises valaisannes, pour qui il représente une importante et nécessaire source de financement.

La croissance économique a surpassé l'an dernier les attentes des acteurs économiques. Le Valais surmonte la crise au même rythme que le reste de la Suisse. Les dommages sont limités, mais les turbulences ont toutefois laissé des traces. Notre économie ne retrouvera pas de sitôt les taux de croissance enregistrés avant la crise. La surcapacité, la réduction des marges et la force du franc suisse freineront la croissance dans les années à venir.

La prudence est ainsi de mise. Avant que l'économie européenne et mondiale ne retourne à la normalité, les entrepreneurs valaisans devront encore faire face à de nombreux défis. Leurs capacités d'adaptation et d'innovation sont des atouts importants de notre prospérité.

Les chiffres du bilan annuel de **CCF SA** pour l'année 2010 montrent une continuité réjouissante, malgré l'incertitude qui régnait en début d'année :

- Le résultat d'exploitation de l'activité opérationnelle de Fr. 140'054.60 s'est développé positivement.
- Le résultat net de Fr. 123'889.57 nous permettra de proposer pour les actionnaires B un dividende de 3%.
- Pour couvrir les risques opérationnels, les provisions ont été augmentées de près de Fr. 85'000.–.
- La base des fonds propres s'est également grandement améliorée durant l'exercice sous revue.

En ce qui concerne les projets et le volume des investissements, les résultats sont inférieurs à ceux de l'année 2009. Ces chiffres montrent que nos PME sont demeurées prudentes en raison d'un environnement économique incertain. Sous cet aspect, le programme de soutien mis sur pied l'année dernière a plus que

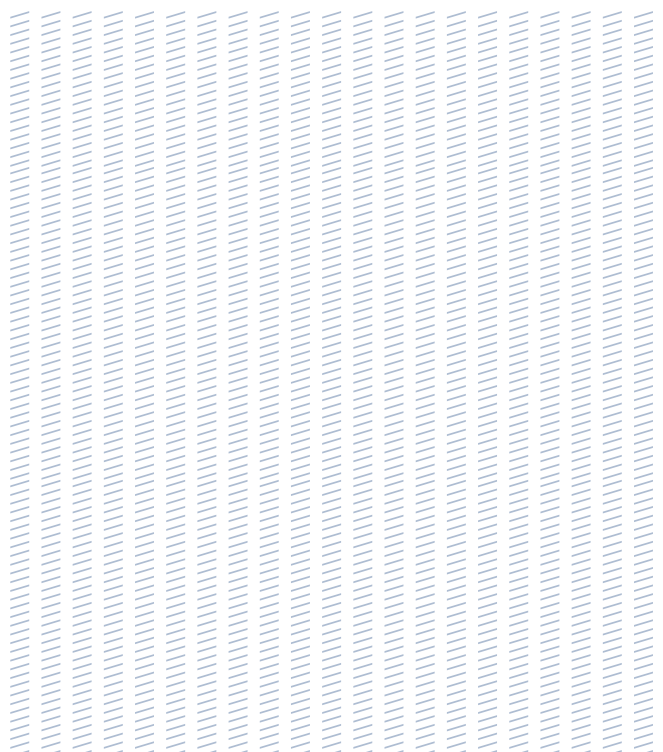
fait ses preuves. Ce programme aide nos entreprises exportatrices établies à rester innovantes et à renforcer la situation de leurs liquidités. Ce type de soutien est nécessaire, car l'on doit justement garantir, en période de crise, des investissements très importants pour dynamiser l'économie et conserver les emplois.

Ce rapport de gestion 2010 comme d'habitude se veut représentatif des activités de notre mandat de prestations et de nos possibilités de soutien financier. La compétence, la motivation de notre direction et de ses employé(e)s, tout comme celles de notre Conseil d'administration et de notre Commission de Financement, nous permettent de réaliser notre travail avec tout le professionnalisme et l'attention nécessaires.

Je voudrais remercier tous les acteurs de leur engagement. J'aimerais également remercier le Service du Développement Economique, les organes de l'Office valaisan de cautionnement ainsi que tous nos partenaires pour leur précieuse coopération.

Je vous remercie également, chers actionnaires, pour la confiance que vous témoignez à notre société.

Albert Bass, Président de **CCF SA**



LE MOT DU DIRECTEUR

CCF SA présente un exercice 2010 solide, qui aura démontré l'attractivité d'un catalogue diversifié de prestations, servant les besoins des PME valaisannes orientées sur les marchés extérieurs.

Cette solidité résulte d'un modèle d'affaires visant une performance régulière, grâce à :

- un résultat opérationnel durablement positif, avec un chiffre d'affaires stable à Fr. 1.4 million et une maîtrise des frais de fonctionnement ;
- un résultat d'immeuble modeste, mais susceptible de contributions ponctuelles si nécessaire ;
- un résultat sur placement reflétant une politique de placement prudente, mais susceptible de fortes variations positives, lors de la réalisation de sorties d'investissements à des conditions favorables ;
- un résultat exceptionnel reflétant notre volonté d'un provisionnement important de nos investissements en capital-risque.

Ces sources de profit varient de manière indépendante et, surtout, non corrélées, ce qui permet à CCF SA de soumettre à ses actionnaires investisseurs une proposition unique d'investissement : l'assurance d'un rendement régulier et sûr pour des investissements en capital-risque ! C'est ainsi que nous proposons une nouvelles fois, lors de notre prochaine assemblée générale, la distribution d'un dividende à nos actionnaires B.

Ce rendement est des plus appréciables dans l'environnement économique actuel, avec plus de Fr. 420'000.– effectivement versés sous forme de dividende à nos actionnaires B depuis 2006. Face aux chimères avancées par certains, nous délivrons, en privilégiant une attitude réaliste et vérifiable dans les faits, en phase avec nos valeurs : Respect, Intégrité, Compétence et Efficacité.

En matière de soutien financier, le dernier exercice s'est révélé similaire au précédent. Le manque de visibilité sur les marchés, tout comme, peut-être, la nécessité d'améliorer une santé financière mise à mal par plusieurs mois difficiles, n'ont ainsi guère encouragé les PME valaisannes exportatrices à procéder à d'importants investissements. Celles-ci ont privilégié en revanche les aides influençant leur structure de coûts.

La demande en matière de cautionnements atteint ainsi un plus bas historique, avec un volume de seulement Fr. 1.7 million. Les interventions en fonds propres sont quant à elle demeurées modestes, même si un regain est constaté pour les soutiens sous forme de capital d'amorçage (seed money). Notre rôle est de soutenir l'initiative entrepreneuriale et non de nous y substituer. Notre influence sur la demande en matière de projet d'investissement demeure donc limitée. Quoi qu'il en soit, CCF SA disposera des moyens, en fonds propres et sous forme de garanties, lorsque l'environnement économique sera suffisamment favorable pour inciter les PME valaisannes à réaliser leurs projets d'investissement.

Les soutiens financiers contribuant à réduire les charges des entreprises auront à nouveau connu un grand succès. Nous nous efforçons de maintenir un catalogue de prestations adaptées à la fois aux besoins des entreprises et aux moyens que l'Etat du Valais nous confie à des fins de redistribution. Notre décision, à fin 2010, de soutenir financièrement l'obtention, par les entreprises innovantes, de certifications spécifiques, susceptibles de leur ouvrir de nouveaux marchés, en est un exemple.

Enfin, c'est avec satisfaction que nous constatons le bon accueil réservé par nos PME aux aides élaborées dans le cadre du programme cantonal de soutien à l'économie. Les deux tiers des moyens alloués au cofinancement de projets de R&D internes ont ainsi pu être distribués en l'espace de 15 mois, démontrant ainsi l'utilité d'un tel soutien, en période de sous-activité. Le fonds de soutien est quant à lui investi à hauteur d'un tiers, illustrant ainsi la bonne capacité de notre industrie à surmonter la crise 2008-2009.

L'environnement économique actuel, avec notamment un franc suisse fort, nous pousse cependant à la vigilance. C'est pourquoi nous plaidons en faveur d'une pérennisation du fonds de soutien, dont la durée est pour l'heure limitée à mi-2012. En effet, cet outil constitue un soutien innovant et optimal lors de situations de crise, dont les effets immédiats sur les finances des entreprises bénéficiaires sont appréciables. Il permet véritablement de contribuer au sauvetage d'entreprises subissant des événements soudains et de sauver des emplois qualifiés.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues au sein de l'opérationnel, ainsi que les organes décisionnels de CCF SA et de notre partenaire OVAC, de notre excellente collaboration. Il en va de même également de l'ensemble de nos partenaires au sein de Business Valais, la promotion économique cantonale. Enfin, je remercie sincèrement notre clientèle de la confiance témoignée envers notre organisme.

Eric Bianco, Directeur de CCF SA



PRÉSENTATION DE CCF SA

Le Centre de Compétences Financières SA (CCF SA) constitue, avec l'Office Valaisan de Cautionnement mutuel pour artisans et commerçants (OVAC), le Centre de Compétences Financières, prestataire des services financiers de Business Valais, la promotion économique cantonale. A ce titre, CCF SA est au service des entreprises valaisannes, dont il constitue une source privilégiée de financement.

En particulier, CCF SA propose :

- une expertise financière pointue :
 - » conseils financiers
 - » évaluations financières de projets d'investissement
 - » intermédiation financière entre investisseurs et porteurs de projet

- des contributions financières en faveur des entreprises valaisannes :
 - » financement en fonds propres de projets d'importance
 - » cautionnements de crédits bancaires, de leasings et de garanties bancaires
 - » subventions :
 - cofinancements de conseil (études de marché, propriété - intellectuelle, industrialisation)
 - cofinancement de participation à des foires spécialisées
 - cofinancement de certifications spécialisées
 - cofinancement de projets de R&D internes, en cas de situation conjoncturelle difficile
 - prise en charge d'intérêts bancaires ou leasings.

De plus, CCF SA travaille en étroite collaboration avec l'Office valaisan de cautionnement (OVAC), actif dans le soutien financier aux entreprises des arts et métiers, du commerce et des services, ces deux entités partageant la même organisation opérationnelle.

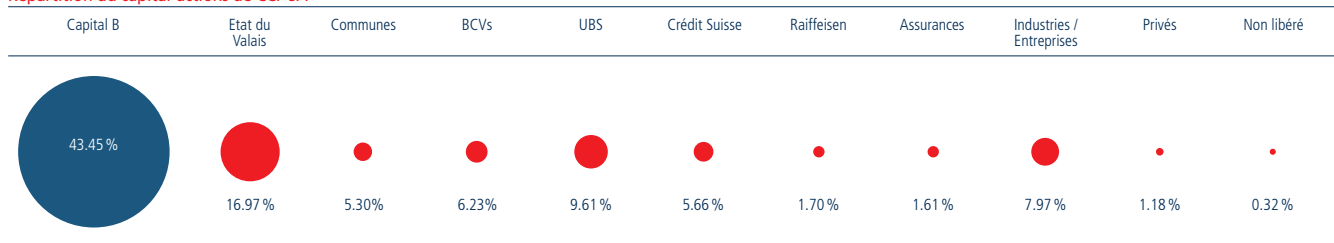
Les décisions de soutien financier incombent au Conseil d'administration, qui se prononce en tenant compte du préavis émanant de la Commission de Financement.

” Centre de Compétences Financières - Bras financier de l'Etat ”

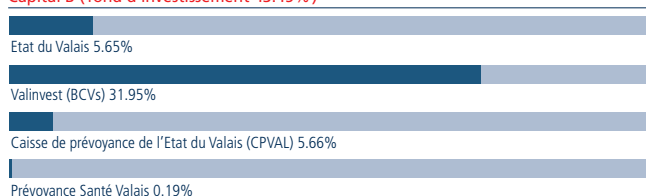
L'actionariat de CCF SA est composé, d'une part, d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne. D'autre part, d'actionnaires de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le capital-actions de CCF SA se monte à Fr. 8'842'000.–, en mains de plus de 1'000 actionnaires, répartis de la manière suivante :

Répartition du capital-actions de CCF SA

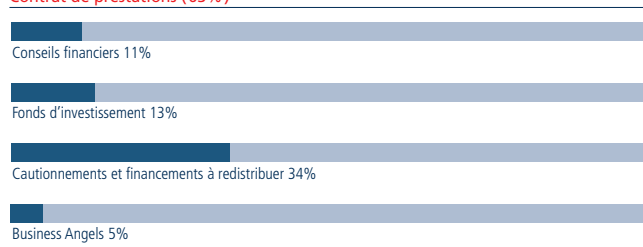


Capital B (fond d'investissement 43.45%)

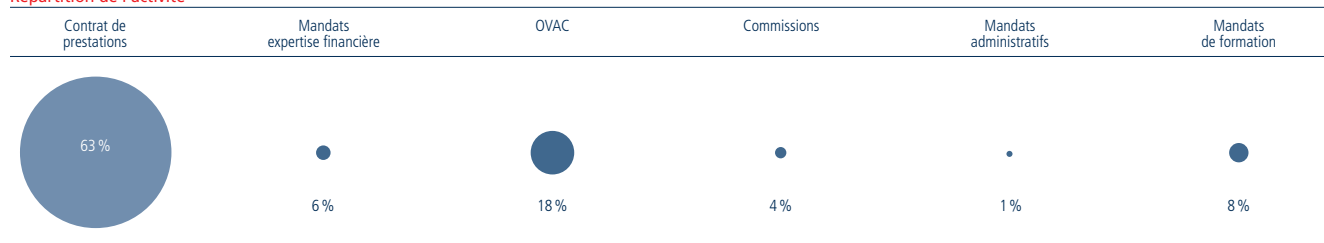


Comme l'an passé, nos activités ont concerné pour environ 2/3 le contrat de prestations conclu avec l'Etat du Valais. Le solde consiste en la réalisation de divers mandats public et privés, que nos compétences ont permis d'assumer. La répartition de l'activité 2010 a ainsi été la suivante :

Contrat de prestations (63%)



Répartition de l'activité



BUSINESS VALAIS

Depuis 2009, Business Valais regroupe tous les acteurs de la promotion économique valaisanne, afin d'offrir ses prestations aux entreprises, aux porteurs de projets ou à tous les acteurs du monde économique de notre canton. Cette synergie entre prestataires répond à une volonté d'efficacité et de complémentarité; elle se traduit, pour le client, par une simplicité accrue et une prise en charge professionnelle coordonnée. En termes de visibilité et de communication également, Business Valais offre un cadre de référence unique.

Au sein de Business Valais, la plupart des services financiers sont proposés par le Centre de Compétences Financières CCF SA. Cependant, à chaque fois qu'un projet requiert une expertise ou des compétences interdisciplinaires, la collaboration avec les autres partenaires s'effectue de manière optimale. Ce travail en réseau permet un traitement rapide des demandes et une orientation client dans toutes les phases de contact et de suivi.

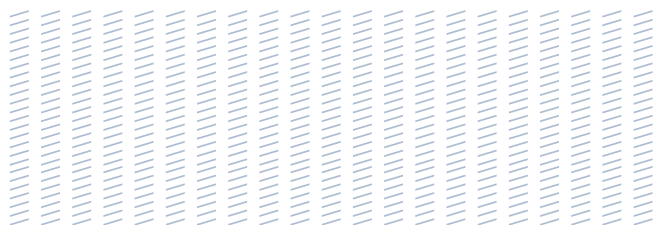
CERTIFICATION VALAIS EXCELLENCE

CCF SA est fière d'avoir obtenu en 2010 le label Valais excellence, dont les valeurs sont basées sur les exigences du développement durable. Les valeurs adoptées par CCF SA - respect, intégrité, compétence et efficacité - sont confirmées par les normes internationales ISO 9001 et 14001 et Valais excellence.

La mission de CCF SA est en pleine conformité avec les exigences du label Valais excellence : notre société œuvre en faveur du Valais et de son économie. Elle met à disposition des Valaisannes et des Valaisans des soutiens financiers adaptés.

Le label Valais excellence a été créé pour distinguer les acteurs et les entreprises valaisannes à la fois les plus performantes et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental et désireuses de tendre vers une amélioration continue de leurs produits et services. Le label est attribué aux entreprises valaisannes ayant obtenu la double certification ISO 9001 & 14001 et qui ont répondu à des critères spécifiques au label qui s'appuient sur les valeurs du développement durable.

Par sa certification, CCF SA soutient la vision d'un Valais moderne et performant. Elle renforce sa proximité avec la centaine d'entrepreneurs certifiés Valais excellence.



CONTRAT DE PRESTATIONS

Le Conseil d'administration de CCF SA s'est réuni à 10 reprises durant l'exercice sous revue, afin de traiter 95 demandes, dont 8 relatives à des cautionnements, 58 à des subventions spécifiques, 12 à des propositions de participation et 10 aux nouvelles aides issues du plan de relance. Nos soutiens financiers, activité principale de CCF SA ont concerné 65 entreprises valaisannes en 2010.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

AIDES FINANCIÈRES

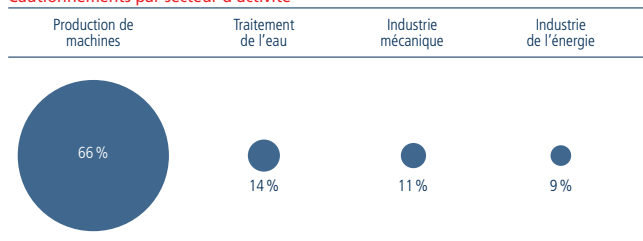
Cautionnements

Pour l'année 2010, le volume des cautionnements s'est élevé à Fr. 1,7 million pour cinq projets, générant près de Fr. 3,5 millions d'investissements induits. Par ailleurs, 7 dossiers de report d'amortissement ont été acceptés, alors que 2 dossiers ont fait l'objet de modifications/validations de modalités ou d'entrées en matière. Enfin, trois demandes de cautionnement ont été refusées.

La totalité des engagements a diminué de Fr. 19,1 millions à Fr. 17,8 millions, qui s'explique d'une part par Fr. 1,7 million de cautionnements octroyés durant la période et, d'autre part, par Fr. 2,4 millions de cautionnements remboursés, par des pertes sur cautionnement de Fr. 0,4 million et Fr. 0,2 million de cautionnements non réalisés.

Les nouveaux cautionnements ont été octroyés dans les secteurs de la production de machine (66%), du traitement de l'eau (14%), de l'industrie mécanique (11%), et de l'industrie de l'énergie (9%), selon le graphique suivant :

Cautionnements par secteur d'activité



Aides dans le cadre du programme cantonal de soutien à l'économie

Dans le cadre du plan de soutien mis sur pied par le canton du Valais courant 2009, deux nouvelles aides ont été lancées, afin de soutenir les PME exportatrices en période conjoncturelle défavorable : le cofinancement de projets de recherche et développement internes et le fonds de soutien.

Les sollicitations pour ces aides auront répondu à nos attentes sur l'exercice 2010. Avec 6 dossiers soutenus pour Fr. 601'740.–, les moyens alloués au cofinancement de projets de R&D auront été en bonne partie utilisés, alors que le fonds de soutien a permis de soutenir 4 dossiers pour un montant de Fr. 880'000.–, démontrant l'importance de disposer d'une solution permettant la mise à disposition rapide de moyens financiers dans une phase conjoncturelle plus difficile.

Subventions spécifiques

Les aides financières redistribuées sous forme de subventions spécifiques durant l'année 2010 se montent à Fr. 878'758.– pour 52 projets, générant Fr. 4,1 millions d'investissements induits.

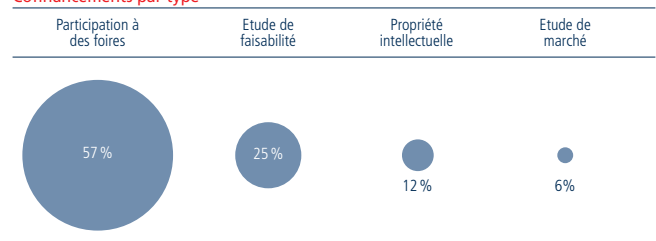
8 demandes de prises en charge partielles des intérêts ont été examinées par le Conseil d'administration, dont 6 ont été acceptées pour un montant total de Fr. 124'450.–. Deux d'entre elles ont été traitées dans le cadre d'une demande de cautionnement.

Le nombre de cofinancements du conseil octroyés durant la période sous revue dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat s'est élevé à 11 pour un montant total de Fr. 275'501.–. Un cofinancement a été octroyé pour Fr. 50'000.– dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme. Enfin, trois demandes de cofinancement du conseil ont été refusées.

32 demandes de cofinancements de participation à des foires ont également été acceptées, pour un montant total de Fr. 428'807.–.

57% des cofinancements ont été alloués dans le cadre de participations à des foires spécialisées, 25% pour des études de faisabilité, 12% pour la protection de propriétés intellectuelles et 6% pour des études de marché.

Cofinancements par type



Entreprises ayant reçu une aide financière de CCF SA en 2010

Aardex Group SA, Sion	FP Distribution Sàrl, St-Maurice	PWB Systems AG, Brig
Adatis SA, Martigny	Geothermie Brigerbad AG, Brigerbad	Radio Rottu Oberwallis RRO AG, Visp
Almec Sàrl, Evionnaz	GEVs, Sion	Rehaxone Sàrl, Sierre
Alpincenter Am Berg, Visp	Gomina AG, Niederwald	Rhodan Holding AG, Salgesch
Alpine Helicopters Sàrl, Sion	GSA Groupe de Services Aéronautiques (Suisse) SA, Sion	Rhodanus Microtechnic AG, Naters
Annance AG, Brig	GW Geowärme AG, Visp	Rouvinet Dominique, Sierre
Blanchival SA, Sion	Hort Coating Center SA, Sierre	RTC Ski AG, Brig-Glis
BioNcap micro & nano technologies SA, Sion	Iga.ch SA, Vouvry	Sametec SA, Sion
Boulangerie Michellod SA, Verbier	IHT Industrie Haute Technologie SA, Monthey	Schrad'air Compresseurs SA, Salins
brain-tec AG, Brig	Karlen Sattlerei und Handels GmbH, Töbel	Secu4 SA, Sierre
Burgener AG, Visp	La demeure des Elfes, Albinen	SecureIT SA, Sierre
Carrosserie Lackiererei Lengen AG, Glis	Larsmobil Gastroservice GmbH, Visp	Société des Montres West End SA, Leytron
Casino Formation Sàrl, Sion	Leyat & Cie SA, Conthey	Snowpulse SA, Sion
Centre d'Impression Montfort Schoechli SA, Martigny	Lugaia AG, Visp	SOEW SA, Conthey
Cinetis SA, Martigny	Lux Morgana SA, Lens	Solexis SA, Sierre
Climat Gestion SA, Chamoson	Martig et Partners SA, Sion	Soprod SA, Sion
CNx SA Restoring neural function, Monthey	Mecatis Sàrl, Isérables	Swisstraffic AG, Sion
Decotechnics Sàrl, Sion	Metrastat SA, Sierre	Swortec SA, Monthey
Den Hartogh Productions AG, Brig	misC Sàrl, Collombey	South West Services Sàrl, Vernayaz
Eagle Helicopter AG, Sion	Mondema SA, Monthey	Tamoil SA, Collombey
Ecobois Recyclage SA, Vétroz	Myotest SA, Sion	Tecfor SA, Sion
Energie Solaire SA, Sierre	New Valfish SA, Le Bouveret	Valberg SA, Sion
Etablissement horticole Michel Granges, Fully	Novaconcept SA, Monthey	Valmed SA, Sion
Eversys SA, Ardon	Novena, Ulrichen	Valperca AG, Raron
Exichol SA, Monthey	Optisports Distribution SA, Sierre	ValTest AG, Visp
Factory121 SA, Martigny	Pelco, Pfefferlé Electro-concept, Monthey	Véhicules Industriels SA, Saxon
Fonderie et Ateliers Mécaniques d'Ardon SA, Ardon	Planet Horizons Technologies SA, Sierre	
FLV - Fédération Laitière Valaisanne, Sierre	Plast-Pack GmbH, St-Léonard	

PARTICIPATIONS EN FONDS PROPRES

Pour l'année 2010, les décisions de prise de participation ont représenté un montant cumulé de Fr. 490'000.– pour dix projets, générant plus de Fr. 1,3 million d'investissements induits.

Fonds d'amorçage

Le nombre de prises de participation via le fonds d'amorçage (seed), réalisées ou en cours de réalisation, se monte à 29 entreprises. Six nouvelles participations représentant un montant total de Fr. 290'000.– ont été octroyées durant la période, alors que deux projets ont fait l'objet d'un remboursement partiel. Aucun cas de cessation d'activité ou de perte n'est à signaler pour cet exercice.

Les participations réalisées se montent à Fr. 1'194'229.– et celles en cours de réalisation à Fr. 190'000.–.

Fonds d'investissement

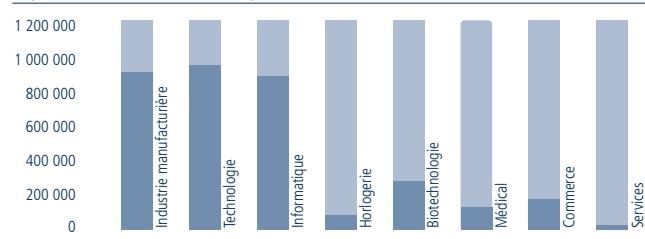
Le fonds d'investissement a fait l'objet d'une augmentation de capital de Fr. 550'000.– durant l'année sous revue et se monte à Fr. 3'842'000.–. Deux nouvelles participations ont été octroyées d'un montant de Fr. 200'000.–, pour cinq demandes traitées. L'une d'entre elles a finalement fait l'objet d'un retrait de la part

du demandeur. Par ailleurs, un prêt pour un montant de Fr. 300'000.– a fait l'objet d'un remboursement intégral alors qu'un deuxième a fait l'objet d'un remboursement partiel de Fr. 25'000.–. Aucune perte n'est à déplorer pour cet exercice.

Les investissements réalisés s'élevaient à Fr. 1'844'580.– et ceux engagés à Fr. 100'000.– en fin de période, alors que le solde du fonds de capital-risque disponible se montait à Fr. 1'897'420.–.

La répartition des investissements en cours, capital-risque et seed money confondus, se présente comme suit, par secteur :

Répartition des investissements par secteur



Entreprises bénéficiant d'une contribution en fonds propres à fin 2010

RÉCAPITULATION

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes aides ainsi que les investissements induits et les places de travail soutenues pour l'année 2010.

AIDES FINANCIÈRES	BAS-VALAIS		VALAIS CENTRAL		HAUT-VALAIS		TOTAL	
	Nbre	Fr.	Nbre	Fr.	Nbre	Fr.	Nbre	Fr.
Cautionnements	3	1'320'000	2	390'000	0	0	5	1'710'000
Prises en charge partielles d'intérêts	4	54'450	1	20'000	1	50'000	6	124'450
Cofinancements	12	181'441	19	344'088	13	228'779	44	754'308
Fonds d'amorçage	2	100'000	4	190'000	0	0	6	290'000
Fonds de capital-risque	0	0	1	50'000	1	150'000	2	200'000
Cofin. de projets de dvt internes	1	150'000	3	216'740	2	235'000	6	601'740
Fonds de soutien	3	680'000	1	200'000	0	0	4	880'000
Investissements induits	12	8'470'338	15	1'841'447	7	2'258'775	34	12'570'560
Places de travail soutenues	156		61		139		356	

EXPERTISE FINANCIÈRE

CLUB VALAISAN DES BUSINESS ANGELS

Durant le dernier exercice, une dizaine de sociétés ont été suivies par le Club valaisan des Business Angels. Elles ont soit été présentées lors de nos deux « Angels Dinners », soit fait l'objet d'un envoi ciblé à des investisseurs membres du Club.

Deux « Angels Dinners », dont un en partenariat avec Capital Proximité, ont été organisés en 2010, donnant l'opportunité à huit sociétés de présenter leur projet de développement à des spécialistes de l'investissement et du financement privé d'entreprises.

Quatre sociétés auront ainsi plus particulièrement été étudiées par des investisseurs potentiels.

Une levée de fonds s'est concrétisée à fin 2010 par un investissement de Fr. 600'000.-. Le Club avait facilité les contacts entre les deux parties lors du premier Angel Dinner 2010.

Compte tenu des synergies possibles avec les différentes plateformes existantes investisseurs/entrepreneurs, tant avec Capital Proximité qu'avec le Business Angel Suisse, des réflexions sur des collaborations plus étroites avec ces acteurs seront particulièrement étudiées durant l'année 2011, afin d'améliorer notre rôle d'intermédiaire financier entre sociétés valaisannes et investisseurs à la recherche d'opportunités d'investissements.

Renseignements : www.bizangels.ch

CONSEIL ET SUIVI, AIDE À LA RESTRUCTURATION, AIDE À LA CRÉATION

246 entreprises ont bénéficié d'un conseil ou suivi, dans le cadre de visites d'entreprises effectuées et de séances d'information organisées dans nos bureaux lors de l'analyse des requêtes desdites entreprises pour un éventuel soutien financier. Cette activité permet d'identifier le besoin réel de l'entreprise et de procéder aux démarches nécessaires, que ce soit par la mise en contact avec des partenaires spécifiques ou, le cas échéant, pour le montage d'un dossier de demande de contribution(s) financière(s).

Par ailleurs, CCF SA a soutenu 12 entreprises lors de la restructuration de ces dernières.



AUTRES MANDATS

OFFICE VALAISAN DE CAUTIONNEMENT (OVAC)

La collaboration mise en place depuis 2005 entre l'OVAC et CCF SA s'est renforcée au cours de l'année sous revue. Les deux partenaires ont ainsi convenu d'adopter une structure opérationnelle commune, qui rapporte indépendamment aux organes de l'OVAC et de CCF SA sur les activités respectives. Le contrat de mandat régissant les relations OVAC – CCF SA a été adapté en conséquence.

Une telle organisation est un gage de flexibilité. L'implication de l'ensemble du team opérationnel sur les activités des deux organismes permet de répondre au mieux aux besoins de la clientèle, même en période de forte demande, quelle que soit la prestation sollicitée. Le client est pris en charge par un seul interlocuteur, qui décidera, en fonction des caractéristiques de la demande, des soutiens éligibles, indépendamment du prestataire. Grâce à cette collaboration, les entreprises et entrepreneurs valaisannes disposent, avec le Centre de Compétences Financières, d'une adresse unique pour toutes les questions de financement.

Pour le détail des activités de notre partenaire OVAC, nous vous invitons à consulter leur rapport annuel, disponible sous : www.ovac.ch.

FORMATION

Les activités de sensibilisation à l'esprit d'entreprise accomplies dans le cadre du programme « Apprendre à Entreprendre » se sont poursuivies durant l'année 2010. 10 classes réparties sur sept établissements scolaires valaisans ont participé à ce programme. Outre les écoles supérieures de commerce et centres de formation professionnelle, la classe pilote initiée en 2008 à l'école professionnelle de Martigny a été une fois de plus reconduite, démontrant ainsi l'applicabilité du programme dans des classes de niveau CFC.

« Apprendre à Entreprendre » vise en premier lieu à sensibiliser les jeunes à la possibilité de devenir, à terme, un entrepreneur et jouer ainsi un rôle moteur dans le développement de l'économie de notre canton. CCF SA intervient en tant que coach, en apportant son expérience pratique dans l'accompagnement de projets d'entreprise dans le monde professionnel. En participant à « Apprendre à Entreprendre », les élèves acquièrent non seulement des savoir-faire spécifiques, mais également un savoir-être des plus appréciables en préparation de leur entrée sur le marché du travail.

Bien que le programme vise avant tout à démontrer par l'exemple aux jeunes que devenir son propre patron est un challenge certes difficile mais extrêmement enrichissant et stimulant, c'est toujours avec un réel plaisir que nous voyons certains projets « Apprendre à Entreprendre » se poursuivre hors du cadre scolaire, tel que « cash cache » ou « les senteurs du Valais ».

Outre « Apprendre à Entreprendre », CCF SA a dispensé diverses formations financières au niveau HES.

FORUM ECONOMIQUE RHODANIE

Comme par le passé, CCF SA a apporté son soutien administratif et logistique à l'association du Forum Economique Rhodanien et à son Président, M. Michel Ochsner, en particulier dans le cadre de l'organisation du 10^e Forum, qui, après Martigny, Marseille, Sion, Lyon, Arles, Genève, Valence, Lausanne et Villefranche sur Saône, s'est tenu à Sion, le 15 octobre 2010, sur le thème « La révolution de l'eau et des cleantechs : effets de mode ou accélérateur de croissance ? ».

La 11^e édition du Forum se tiendra à Marseille, le 21 octobre 2011.



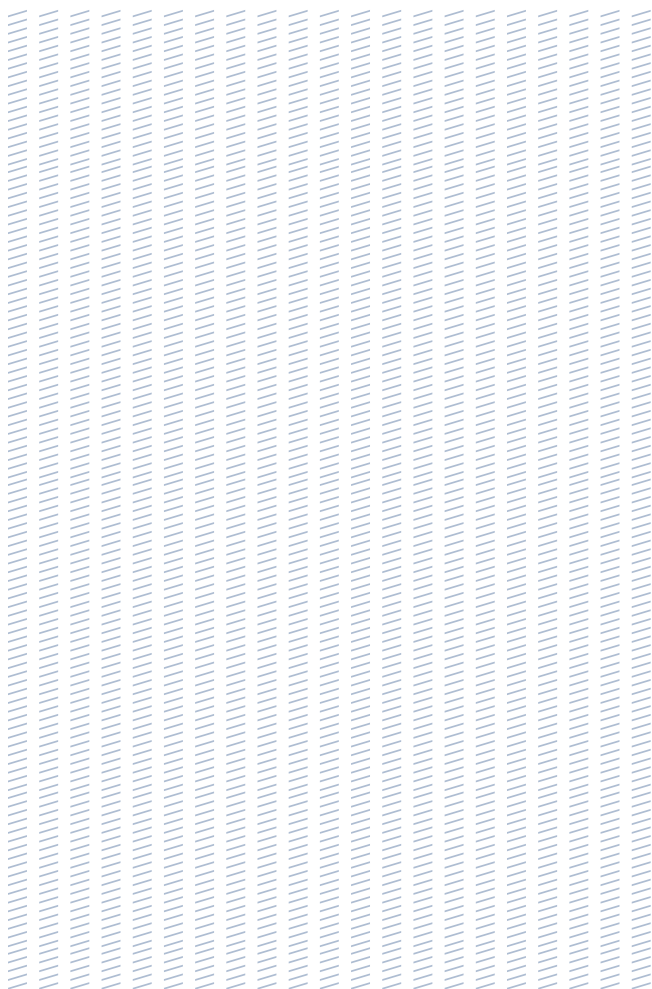
REMONTÉES MÉCANIQUES

Conformément à la convention signée avec l'Etat du Valais en octobre 2004, CCF SA a été chargée de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements émanant des entreprises de remontées mécaniques. Cette convention stipule que notre évaluation doit faire l'objet d'un mandat d'étude octroyé par la société de remontées mécaniques à CCF SA.

Durant l'exercice 2010, CCF SA a ainsi procédé à l'évaluation de huit projets d'investissements totalisant Fr. 55'863'000.– et pour lesquels des crédits sans intérêt (NPR) pour un montant de Fr. 14'650'000.– ont été sollicités.

Le tableau suivant donne un aperçu des demandes traitées :

RÉGION	INSTALLATION CONCERNÉE	TAILLE DE L'INVESTISSEMENT	CRÉDITS SANS INTÉRÊT (NPR) SOLLICITÉ
Bas-Valais	Renouvellement télésiège	Fr. 900'000.–	Fr. 450'000.–
Haut-Valais	Remplacement télési par télésiège	Fr. 20'500'000.–	Fr. 4'000'000.–
Bas-Valais	Nouveau télési	Fr. 1'163'000.–	Fr. 300'000.–
Valais Central	Remplacement téléphérique par télésiège	Fr. 7'100'000.–	Fr. 2'000'000.–
Haut-Valais	Renouvellement enneigement	Fr. 1'700'000.–	Fr. 400'000.–
Haut-Valais	Remplacement télécabine	Fr. 14'500'000.–	Fr. 4'000'000.–
Valais Central	Extension de l'enneigement	Fr. 2'500'000.–	Fr. 1'000'000.–
Haut-Valais	Remplacement téléphérique	Fr. 7'500'000.–	Fr. 2'500'000.–
Total		Fr. 55'863'000.–	Fr. 14'650'000.–





LES COLLABORATEURS/TRICES DE CCF SA / DIE MITARBEITER/INNEN DER CCF AG



Eric BIANCO
Directeur / Direktor



Gérard HERTLI
Directeur-adjoint / Vizedirektor



Marianne BUSSY



Sébastien GIANESINI



Sibylle GRANDIDIER



Alvaro KARLEN



Jacques METRAILLER



Irene RIEDER

Alexandra DEBONS (jusqu'au / bis 31.07.2010)
Chloé CACHAT (dès le / ab 01.08.2010)

BILAN / BILANZ

ACTIF / AKTIVEN	31.12.2010	31.12.2009
en fr. / in Fr.		
ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN	13'094'659.92	13'322'615.28
Disponibile / Flüssige Mittel	8'337'884.41	8'670'712.55
Caisse / Kasse	245.40	1'249.50
Poste / Post	10'625.51	1'699.36
Banque / Bank	8'327'013.50	8'667'763.69
Réalisable / Realisierbar	4'639'578.24	4'606'644.73
Titres / Wertschriften	4'230'980.96	4'129'287.38
Débiteurs / Debitoren	358'051.53	420'051.09
Impôt anticipé / Verrechnungssteuer	24'785.75	31'506.26
Actions propres / Eigene Aktien	25'760.00	25'800.00
Compte correctif d'actif / Übriges Umlaufvermögen	117'197.27	45'258.00
Actifs transitoires / Transitorische Aktiven	117'197.27	45'258.00
ACTIF IMMOBILISE / ANLAGEVERMÖGEN	6'972'503.07	6'050'402.72
Immobilisations financières / Finanzanlagen	5'030'702.72	4'052'702.72
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	2'439'375.00	1'786'375.00
Participations financières / Beteiligungen	2'591'327.72	2'266'327.72
Immobilisations corporelles / Sachanlagen	1'941'800.35	1'997'700.00
Immeuble / Immobilien	3'753'756.90	3'742'656.55
./. Fonds d'amortissement immeuble / Wertberichtigung Gebäude	-1'845'056.55	-1'786'056.55
Mobilier et machines / Mobiliar und Maschinen	33'100.00	41'100.00
TOTAL	20'067'162.99	19'373'018.00
PASSIF / PASSIVEN		
FONDS ETRANGERS / FREMDKAPITAL	11'025'684.12	10'906'668.70
Exigibles à court terme / Kurzfristiges Fremdkapital	9'429'607.61	9'303'514.21
Créanciers / Kreditoren	36'099.18	129'369.67
Créanciers Aides financières / Kreditoren Finanzhilfe	5'277'342.62	3'963'316.67
Créancier Etat du Valais /Kreditor Staat Wallis	4'116'165.81	5'210'827.87
Exigibles à long terme / Langfristiges Fremdkapital	385'800.00	460'800.00
Emprunt LIM / IHG-Darlehen	385'800.00	460'800.00
Compte correctif de passif / Übriges Fremdkapital	1'210'276.51	1'142'354.49
Passifs transitoires / Transitorische Passiven	182'859.27	250'810.49
Provision capital-risque / Rückstellungen Risikokapital	738'000.00	688'000.00
Provision risque opérationnel / Rückstellungen für Betriebsrisiken	193'544.00	193'544.00
Autres provisions / Andere Rückstellungen	95'873.24	10'000.00
FONDS PROPRES / EIGENKAPITAL	9'041'478.87	8'466'349.30
Capital-actions A / Aktienkapital A	5'000'000.00	5'000'000.00
Capital-actions B / Aktienkapital B	3'842'000.00	3'292'000.00
Réserve générale / Gesetzliche Reserve	20'500.00	14'300.00
Réserve pour actions propres / Reserve für eigene Aktien	25'760.00	25'800.00
Réserve libre / Freie Reserve	12'000.00	11'960.00
Résultat reporté / Ergebnisvortrag	17'329.30	-144'075.80
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis	123'889.57	266'365.10
TOTAL	20'067'162.99	19'373'018.00

COMPTES DE PROFITS & PERTES / ERFLOGSRECHNUNG

	2010	2009
en fr. / in Fr.		
Contrat de prestations / Leistungsvertrag	890'000.00	890'000.00
Mandats / Aufträge	468'079.62	436'044.64
Commissions s/ caut. / Kommissionen aus Bürgsch.	56'513.06	76'109.70
Autres produits / Übrige Erträge	1'740.00	2'770.00
Total des revenus / Total Erträge	1'416'332.68	1'404'924.34
Charges de personnel / Personalkosten	954'801.87	945'047.52
Séances CA et commissions / Sitzungen VR und Kommissionen	92'761.76	100'874.89
Location et frais des bureaux / Miete u. Kosten der Räumlichkeiten	65'716.20	70'160.50
Promotion et déplacements / Werbe- u. Reisespesen	11'022.32	9'624.85
Administration et communication / Administration und Kommunikation	118'458.86	120'265.38
Charges financières / Finanzaufwand	17'449.72	18'000.59
Perte s/débitteur / Debitorenverlust	250.00	0.00
Amortissements / Abschreibungen	15'817.35	21'182.25
Total des charges / Total Aufwände	1'276'278.08	1'285'155.98
RESULTAT D'EXPLOITATION / BETRIEBSERGEBNIS	140'054.60	119'768.36
Recettes locatives tiers / Mietertrag Dritte	50'000.00	50'000.00
Recette locative interne / Eigener Mietertrag	55'000.00	55'000.00
./. Frais de locaux / Gebäudeaufwand	-34'752.95	-33'747.55
./. Amortissement s/ immeuble / Gebäudeabschreibung	-59'000.00	-61'000.00
Résultat d'immeuble / Gebäudeergebnis	11'247.05	10'252.45
Produits des titres et intérêts / Wertschriftenertrag und Zinsen	91'052.73	88'500.09
+/-value sur titres / Wertsteigerung /-minderung Wertschriften	-4'318.46	165'532.39
Rendement fds de capital-risque / Ertrag des Risikokapitals	77'518.38	51'002.75
Plus-value fds de capital-risque / Kapitalgewinn Risikokapital	0.00	125'000.00
Résultat sur placement / Wertschriftenergebnis	164'252.65	430'035.23
Produits exceptionnels / A.o. Ertrag	10'871.19	97'316.79
./. Charges exceptionnelles / A.o. Aufwand	-137'435.92	-338'007.73
Résultat exceptionnel /A.o. Ergebnis	-126'564.73	-240'690.94
RESULTAT AVANT IMPÔTS / ERGEBNIS VOR STEUERN	188'989.57	319'365.10
./. Impôts / Steuern	-65'100.00	-53'000.00
RESULTAT NET / NETTO ERGEBNIS	123'889.57	266'365.10

ANNEXE

	31.12.2010	31.12.2009
1. Total des engagements de CCF SA sous forme de cautionnements, garantis par l'Etat du Valais / Bürgerschaftsverpflichtungen der CCF AG, abgesichert vom Staat Wallis		
Total des cautionnements LPEC / Total der Bürgschaften WFG	Fr. 17 220 256.–	Fr. 17 797 729
Dossiers / Gesuche	47	46
2. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles / Versicherungswert Sachanlagen		
	Fr. 3 168 435.–	Fr. 3 147 970.–
3. Actifs mis en gage / Aktiven unter Eigentumsvorbehalt		
	Fr. 1 908 700.–	Fr. 1 956 600.–
4. Actions propres / Eigene Aktien		
	Fr. 25 760.–	Fr. 25 800.–
Nbre d'actions / Aktienzahl	132	133
Acquisitions de la période / Anschaffungen während der Periode	1 à Fr. 40.–	13 à Fr. 40.–
Aliénations de la période / Veräusserungen während der Periode	2 à Fr. 200.–	25 à Fr. 200.–
5. Participations importantes / Wesentliche Beteiligungen		
	31.12.2010	31.12.2009
	Valeur au bilan / Bilanzwert	Valeur au bilan / Bilanzwert
Myotest SA, Sion	Fr. 200 017.–	Fr. 200 017.–
Capital-actions de Fr. 2 684 098, participation 1% / Aktienkapital von Fr. 2 684 098, Beteiligung 1%		
But: développement, production et commercialisation d'appareils de mesure destinés aux milieux médicaux et sportifs		
Zweck: Entwicklung, Produktion und Verkauf von Messgeräten für den Medizinal- und den Sportbereich		
Sametec SA, Sion	Fr. 199 280.–	Fr. 199 280.–
Capital-actions de Fr. 415 000, participation 10% / Aktienkapital von Fr. 415 000, Beteiligung 10%		
But: étude, fabrication, vente, sous-traitance, réparation de toutes pièces et ensembles mécaniques pour l'industrie et l'artisanat		
Zweck: Erforschung, Herstellung, Verkauf und Zulieferung verschiedenster mechanischer Teile sowie Fabrikate für Industrie und Handwerk		
Adatis SA, Martigny	Fr. 192 300.–	Fr. 192 300.–
Capital-actions de Fr. 1 923 000, participation 10% / Aktienkapital von Fr. 1 923 000, Beteiligung 10%		
But: fabrication et transformation par injection de matières thermoplastiques		
Zweck: Herstellung und Transformation durch Einspritzen von thermoplastischen Materialien		
Komodo Entertainment Software SA, Sierre	Fr. 150 000.–	Fr. 150 000.–
Capital-actions de Fr. 168 542, participation 6% / Aktienkapital von Fr. 168 542, Beteiligung 6%		
But: création, développement et commercialisation de jeux informatiques		
Zweck: Erstellung, Entwicklung und Verkauf von Informatikspielen		
IQU Company AG, Brig-Glis	Fr. 140 000.–	Fr. 140 000.–
Capital-actions de Fr. 1 014 400, participation 41% / Aktienkapital von Fr. 1 014 400, Beteiligung 41%		
But: développement de bases de données intelligentes dans le domaine des nouvelles technologies de l'information		
Zweck: Entwicklung von intelligenten Wissensdatenbanken im Bereich der neuen Informationstechnologien		
Secu4 SA, Sierre	Fr. 100 002.–	Fr. 100 002.–
Capital-actions de Fr. 666 415, participation 3% (2009 9%) / Aktienkapital von CHF 666 415, Beteiligung 3% (2009 9%)		
But: développement et commercialisation de systèmes électroniques de protection d'objets de valeur		
Zweck: Entwicklung und Vertrieb von elektronischen Sicherheitssystemen		
Novaconcept SA, Monthey	Fr. 100 000.–	Fr. 100 000.–
Capital-actions de Fr. 1 510 000, participation 4% / Aktienkapital von Fr. 1 510 000, Beteiligung 4%		
But: achat, vente, représentation, exposition, développement, distribution, importation, exportation de tous produits ou systèmes de mesure		
Zweck: Einkauf, Verkauf, Ausstellung, Entwicklung, Vertrieb, Import, Export von Messprodukten und -Systemen		
Eversys SA, Ardon	Fr. 100 000.–	Fr. 100 000.–
Capital-actions de Fr. 1 250 000, participation 8% / Aktienkapital von Fr. 1 250 000, Beteiligung 8%		
But: Fourniture de services d'ingénierie de toutes sortes envers des tiers, développement, fabrication, vente, location et distribution d'appareils et de système dans le domaine de la gastronomie et le traitement de l'eau		
Zweck: Erbringung von diversen Dienstleistungen gegenüber Dritten im Ingenieurwesen, Entwicklung, Fabrikation, Verkauf, Vermietung und Distribution von Geräten und Systemen im Bereich Gastronomie und Wasseraufbereitung		
Aardex Group SA (ex Pharmionic Systems SA), Sion	Fr. 88 000.–	Fr. 88 000.–
Capital-actions de Fr. 3 350 000, participation 3% (2009 7%) / Aktienkapital von Fr. 3 350 000, Beteiligung 3% (2009 7%)		
But: recherche, développement d'algorithmes et corrélation de banques de données dans le domaine de l'observance thérapeutique		
Zweck: Forschung, Entwicklung von Algorithmen und Korrelationen von Datenbanken im Bereich der therapeutischen Überwachung		

Cinetis SA, Martigny	Fr. 50 000.–	Fr. 50 000.–
Capital-actions de Fr. 110 000, participation 5% / Aktienkapital von Fr. 110 000, Beteiligung 5%		
But : développement, fabrication et commercialisation de technologies, de produits et de services liés au traitement de l'image et du son		
Zweck : Entwicklung, Herstellung und Verkauf von Technologien für Produkte und Dienstleistungen im Bereich der Bild- und Tonbearbeitung		
Klewel SA, Martigny	Fr. 50 000.–	
Capital-actions de Fr. 157 500, participation 7% / Aktienkapital von Fr. 157 500, Beteiligung 7%		
But : commercialisation de produits pour l'enregistrement, le traitement et la diffusion sur tout type de support média dans le contexte de conférences, débats ou autre		
Zweck : Vermarktung von Produkten zur Datenaufzeichnung, -verarbeitung und -übertragung, für sämtliche Medienträger, im Rahmen von Konferenzen, Verhandlungen etc.		
6. Augmentation autorisée de capital / Genehmigte Kapitalerhöhung	Fr. 1 158 000.–	Fr. 1 708 000.–
7. Evaluation du risque / Risikobewertung		
discutée et formalisée lors du CA du / Besprochen während der VR-Sitzung vom	30.09.2010	12.11.2009
8. Autres indications selon CO 663b / Weitere vorgeschriebene Angaben gemäss OR 663b	Aucune / keine	Aucune / keine

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES / ZUSÄTZLICHE INFORMATIONEN

	1.1.2010-31.12.2010	1.1.2009-31.12.2009
1. Pertes sur cautionnements / Verluste aus Bürgschaften		
Pertes sur cautionnements LPEC / Verluste aus Bürgschaften WFG	Fr. 432 440	Fr. 0
Pertes sur cautionnements Bonny / Verluste aus Bürgschaften Bonny	Fr. 0	Fr. 0
Récupération de garanties / Garantieneinziehung	Fr. 32 295	Fr. 123 746
2. Part cantonale engagée pour les caut. Bonny / Anteil des Kantons an Bonny Bürgschaften	31.12.2010	31.12.2009
Total des cautionnements Bonny / Total der Bonny Bürgschaften	Fr. 631 250	Fr. 1 282 500
Entreprises / Unternehmen	3	4
3. Aides financières découlant de la LPEC / Finanzielle Hilfe aus der Anwendung des WFG	1.1.2010-31.12.2010	1.1.2009-31.12.2009
Prise en charge d'intérêts / Zinsübernahme	Fr. 124 450	Fr. 222 500
Cofinancement / Kostenmitfinanzierung	Fr. 754 308	Fr. 559 848
Fonds d'amorçage / Seed money	Fr. 290 000	Fr. 185 000
TOTAL	Fr. 1 168 758	Fr. 967 348

PROPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION RELATIVE À
L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES
ÜBER DIE VERWENDUNG DES
BILANZGEWINNES

	31.12.2010
BÉNÉFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent / Bilanzgewinn	Fr. 17'329.30
Bénéfice de l'exercice / Jahresgewinn	Fr. 123'889.57
Solde à disposition / Bilanzgewinn	Fr. 141'218.87
PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG	
Attribution à la réserve générale / Zuweisung an gesetzliche Reserven	Fr. 6'200.00
Dividende actionnaires B 3% / Dividende Aktionäre B 3%	Fr. 98'760.00
Report à compte nouveau / Vortrag auf neue Rechnung	Fr. 36'258.87
TOTAL	Fr. 141'218.87

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Centre de Compétences Financières SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

ECSA Fiduciaire S.A.

J.-M. Bruttin

Réviseur agréé - Spécialiste en finance et comptabilité diplômé avec brevet fédéral

P. Héritier

Expert-réviseur agréé - Expert-comptable diplômé (Réviseur responsable)

Sion, le 18 mars 2011

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Centre de Compétences Financières SA, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2010 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2010 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbare Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

ECSA Fiduciaire S.A.

J.-M. Bruttin

zugelassener Revisor - Fachmann Finanz- und Rechnungswesen
mit eidgenössischem Fachausweis

P. Héritier

zugelassener Revisionsexperte - dipl. Wirtschaftsprüfer
(Leitender Prüfer)

Sitten, den 18. März 2011

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ / GESELLSCHAFTSORGANE

CONSEIL D'ADMINISTRATION / VERWALTUNGSRAT



Albert BASS Président / Präsident
André PREMAND Vice-président / Vize-Präsident
Joseph BONVIN (jusqu'au/bis am 24.06.2010)
Edi BLATTER
Raphaël EPINEY
Jean-Pierre MORAND (dès le/ab dem 24.06.2010)

Pascal PERRUCHOUD
Pierre-Marie RAPPAZ
Daniel SIEBER
Matthias SULZER (dès le/ab dem 24.06.2010)
Adrian WERLEN (jusqu'au/bis am 24.06.2010)

COMMISSION DE FINANCEMENTS / FINANZHILFEKOMMISSION

André PREMAND Président / Präsident
Michel BONVIN
Medard HEYNEN
Fabio NASELLI

Bruno PETERER
René RUPPEN
Natalie SARRASIN

